


VAIHIRIA QUAD TAHITI

PK 47.500 CT/MT RTE DU LAC VAIHIRIA MATAIEA
BP : 8145 - 98719 TARAVALO

 vaihiriquad@gmail.com

 87.74.46.39



CONTRAT DE LOCATION POUR UN (01) QUAD

(Ci-dessous indiquée la date de l'excursion, matin 8h-12h ou après-midi 13h-17h (indiquez votre choix) et lieu (si transfert inclus).)

Date :

½ journée :

Lieu :

CONDUCTEUR

Nom : Prénom :

Né le :/...../..... Tél :

Adresse : Ville :

Permis de conduire n° :

Délivré le :/...../..... à

PASSAGER ou 2^{ème} CONDUCTEUR

Nom : Prénom :

Né le :/...../..... Tél :

Adresse : Ville :

Permis de conduire n° :

Délivré le :/...../..... à

JE CHOISIS L'ACTIVITE SUIVANTE :

- Excursion quad guidé / transfert 2 pers. : 21.000 Fcp
- Excursion quad guidé / transfert 1 pers. : 17.000 Fcp
- Excursion quad 2 personnes. : 19.000 Fcp
- Excursion quad 1 personne. : 15.000 Fcp

Caution randonnée :

42.000 Fcp

Chèque n° CB ESP

Formule Prestation :

Fcp

Chèque n° CB ESP

CADRE RESERVE VAIHIRIA QUAD

Signature suivie de la mention « Lu et approuvé »

Conducteur :

Passager ou 2^{ème} conducteur :

- En cochant cette case, je déclare avoir pris connaissance des Conditions générales se trouvant au verso.
- J'autorise Je n'autorise pas : la prise, la diffusion et la publication d'une ou plusieurs photographie(s) me représentant dans le(s) cadre(s) strictement énoncé(s) ci-après : facebook, site Web, publicités (prospectus, revues) de Vaihiria Quad Tahiti en quad.

VAIHIRIA QUAD vous informe qu'il ne souscrit pas d'Assurance Individuelle Accident et que de ce fait vous devez être couvert par une Assurance Responsabilité Civile personnelle.

Conditions générales

La participation aux activités proposées par VAIHIRIA QUAD implique l'acceptation sans réserve des conditions générales.

Participation :

L'âge minimum requis pour l'activité quad est de 18 ans. Un permis A ou B est obligatoire. Notre structure s'engage à mettre tout en œuvre pour votre sécurité, néanmoins nous vous rappelons que les activités en milieu naturel comportent des risques et des incertitudes. Toute activité commencée est due.

Matériel :

Le matériel et les équipements sont homologués et conformes aux normes CEE. Tout participant prendra lecture du règlement intérieur concernant l'organisation de la randonnée. Ce dernier sera signé et accompagné d'une caution de 42.000 Francs Pacifique qui sera rendu à la fin de la prestation si le véhicule n'a fait l'objet d'aucun dégât.

Dans le cas contraire toute casse fera l'objet de facturation. Nos tarifs comprennent :

- Prêt de l'équipement nécessaire à la pratique de l'activité, (quad, casques, K-way).
- l'encadrement par des professionnels diplômés.

Réservation :

Pour être sûr de participer à votre excursion aux dates souhaitées, nous vous conseillons de bien vouloir nous verser 50% de la somme de la prestation choisie par virement à la Banque de Tahiti n° 12239-00015-29694501000-21, ou nous adresser un chèque par voie postale : BP 8145-98719 Taravao.

Nous vous invitons à imprimer le contrat de location, de le signer, d'apposer les mentions légales et de nous retourner par mail (vaihiriquad@gmail.com) ou via message privé facebook, avec les ou la copie(s) du permis de conduire des ou du chauffeur(s).

Facturation et paiement :

- Les paiements seront effectués par chèque, espèce ou carte bancaire.
- Les arrhes de 50% du prix total TTC seront jointes à la commande, le solde sera versé le jour de la randonnée avant le départ.

Annulation de la prestation commandée :

Les commandes confirmées sont fermes et définitives. Néanmoins le prestataire accorde au client le droit d'annuler totalement sa commande dans les délais et conditions financières suivantes :

- 1/ Pour une annulation réceptionnée à notre siège par mail ou courrier postal au moins 20 jours avant le jour du début de la prestation commandée, le prestataire conservera les arrhes versées correspondant à 50% de la somme total due à titre d'indemnité annulant ainsi et de ce fait la prestation commandée.
- 2/ Pour tout changement de dates ou de prestation, le prestataire devra être contacté par courrier postal ou mail au moins 20 jours à l'avance pour des besoins d'organisation.

Responsabilité et caution :

Notre police d'assurance à Responsabilité civil professionnelle est souscrite auprès de la compagnie : *POEMA ASSURANCE*

- 1 : Notre structure n'est responsable que des dommages résultants d'une défectuosité du matériel.
- 2 : Le client reste seul responsable des dommages matériels et corporels résultant de son fait.
- 3 : Le client doit utiliser le matériel en bon père de famille avec prudence et diligence et doit respecter les consignes et instructions données par le guide de randonnée.
- 4 : Le client doit être titulaire d'une assurance RC destinée à couvrir tous dommages pouvant résulter de l'utilisation des quads.
- 5 : Le client est responsable de l'utilisation du matériel loué.
- 6 : En cas de perte du matériel d'équipement le client se verra facturer la valeur du matériel neuf.
- 7 : Le client reste seul responsable des infractions qu'il aura commises. Il s'engage à rembourser VAIHIRIA QUAD tous frais de cette nature éventuellement payés par le prestataire en son lieu et place.
- 8 : Le client s'interdit d'enlever, modifier ou masquer les plaques de propriété apposées sur le matériel.
- 9 : Le prêt et la sous location du matériel sont interdit.
- 10 : Le matériel loué doit être exclusivement utilisé dans le cadre de la randonnée organisée par notre structure.
- 11 : Vaihiria Quad Tahiti refusera toute personne ayant consommé de l'alcool.